

Conseil Municipal du 5 Juillet 2022

Extrait du registre des délibérations

D – 1-1 /2022

Commissions
Municipales

-

Modification de la
composition

L'an deux-mille-vingt-deux, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Elisabeth MASSE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 29 juin, soit cinq jours auparavant, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la Loi.

Étaient présents :

Élisabeth MASSE, Maire,

Pascale LAHOUSTE, Joséphine FARINEAUX, Nicolas LE NEINDRE, Claude WASILKOWSKI, Pascal THIBAUT, Danielle SENECHAL, Michel HUYLEBROECK, Laurent GOVAERT, Adjoints,

Louis-Maire HARDY, Régis LOGIER, Lydie YAP, Serge GOSTIJANOVIC, Céline SEGUIN, Cédric ANDRÉ, Marie MARCHAND, Julie HENNEBELLE, Sébastien LEBLANC, Carmen GONZALEZ RUIZ, Estéban GARCIA, Guillaume MONCEAUX, Cyprien RICHER, Charlotte BERTHELOT, Patricia DUVAUX, Hervé LESIEUX, Sandrina RONCHIADIN, François MERCIER, Frédérique BRILLOT, Conseillers Municipaux.

Ont donné procuration :

Jean-Pierre EURIN à Elisabeth MASSE,
Martine DURIEUX à Nicolas LE NEINDRE,
Louis CRUCHET à Danielle SENECHAL,
Déborah ANDRE à Cyprien RICHER,

Est excusé :

Didier PARSY

Secrétaire de Séance : Carmen GONZALEZ RUIZ

Rapport de Madame le Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Conseil Municipal ;

Vu la délibération n°3 - 1 du 16 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a procédé à la création de 5 commissions municipales dont le Maire est président de droit.

Vu la composition des membres de ces représentation proportionnelle des différentes composantes du Conseil Municipal ;

Considérant que suite aux démissions de :

- Madame Delphine MISZTAL, remplacée par Monsieur François MERCIER,
- Madame Isabelle COLNENNE, remplacée par Madame Frédérique BRILLOT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal modifie les commissions suivantes tel que présenté ci-dessous :

❖ Commission 1 : Vie familiale et éducative – 15 membres

- Elisabeth MASSE
- Pascal THIBAUT
- Danielle SENECHAL
- Michel HUYLEBROECK
- Laurent GOVAERT
- Carmen GONZALEZ RUIZ
- Louis CRUCHET
- Céline SEGUIN
- Serge GOSTIJANOVIC
- Sébastien LEBLANC
- Déborah ANDRE
- Didier PARSY
- Patricia DUVAUX
- Hervé LESIEUX
- Sandrina RONCHIADIN

❖ Commission 2 : Vie culturelle et économique – 14 membres

- Elisabeth MASSE
- Pascale LAHOUSTE
- Nicolas LE NEINDRE
- Claude WASILKOWSKI
- Pascal THIBAUT
- Didier PARSY
- Michel HUYLEBROECK
- Julie HENNEBELLE
- Louis CRUCHET
- Cédric ANDRE
- Sébastien LEBLANC
- Déborah ANDRE
- Guillaume MONCEAUX
- Charlotte BERTHELOT

❖ Commission 3 : Gestion des moyens – 14 membres

- Elisabeth MASSE
- Jean Pierre EURIN
- Pascale LAHOUSTE
- Joséphine FARINEAUX
- Nicolas LE NEINDRE
- Marie MARCHAND
- Martine DURIEUX
- Lydie YAP
- Louis Marie HARDY
- Cyprien RICHER
- Estéban GARCIA
- Didier PARSY
- Frédérique BRILLOT
- Sandrina RONCHIADIN

❖ Commission 4 : Cadre de vie : territoire, mobilité et écologie – 15 membres :

- Elisabeth MASSE
- Jean Pierre EURIN
- Joséphine FARINEAUX
- Danielle SENECHAL
- Laurent GOVAERT
- François MERCIER
- Carmen GONZALEZ
- Martine DURIEUX
- Serge GOSTIJANOVIC
- Régis LOGIER
- Louis Marie HARDY
- Cyprien RICHER
- Frédérique BRILLOT
- Didier PARSY
- Patricia DUVAUX

❖ Commission 5 : Vie sociale et solidaire – 14 membres

- Elisabeth MASSE
- Claude WASILKOWSKI
- Didier PARSY
- Marie MARCHAND
- François MERCIER
- Julie HENNEBELLE
- Cédric ANDRE
- Céline SEGUIN
- Lydie YAP
- Régis LOGIER
- Frédérique BRILLOT
- Estéban GARCIA
- Guillaume MONCEAUX
- Hervé LESIEUX

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Elisabeth MASSE